UQÀM
DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

PLAN DE COURS HIS 4486
La Première Guerre mondiale (1914-1918)

Session: automne 2025
Horaire: mardi et jeudi de 9h30 à 12h30

Professeur: Andrew Barros
Bureau : A-6265
Téléphone : 987-3000 poste 8463
Disponibilité : mercredi de 13h30-15h30 et sur rendez-vous
Courrier électronique : Barros.Andrew@uqam.ca



PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME ET OBJECTIFS

Ce cours vise à familiariser l'étudiante et l'étudiant avec les grandes étapes de l'histoire de la Première Guerre mondiale (1914-1918). Il a comme objectifs principaux :
(i) de permettre l'acquisition d'une bonne connaissance des grandes étapes de la guerre et leur impact sur le développement du système international durant cette période ;
(ii) d'offrir une initiation aux principales interprétations et courants de l'historiographie ;

(iii) de permettre la familiarisation avec des sources dans le domaine (documents diplomatiques, mémoires, films).

CONTENU DU COURS

Le cours se divise en trois grandes périodes. La première partie, qui couvre les origines de la guerre jusqu'à la fin de 1914, examine l'importance de la course aux armements, la formation des blocs, la force des nationalismes et l'impact de l'échec militaire de 1914 sur les participants. La deuxième phase, de 1915 à 1917, s'intéresse en particulier au concept de « guerre totale », surtout dans la mobilisation nationale des belligérants et la mondialisation du conflit, qui se développe pendant cette période. Enfin, la troisième partie du cours, de 1917 à 1920, se concentre sur l'analyse des crises nationales, surtout en France, en Allemagne, et en Russie et de ses effets sur la guerre, la conduite des négociations à Versailles, et l'image et la mémoire du conflit après 1918.

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Le cours sera généralement donné sous forme magistrale, mais comprendra des discussions sur des documents diplomatiques et mémoires afin de faciliter leur utilisation dans le cours, les examens et le travail de synthèse.

ÉVALUATION

Examen en classe	40%	**16 septembre**
Travail de synthèse	20%	**26 septembre**
Examen final	40%	**16 octobre**

EXERCICES

1. Un examen en classe de 180 minutes. La première partie (30%) comprendra des questions d'identification de 6 (sur un choix potentiel de 10) personnages, traités, ou événements. En plus de l'identification (1 point), vous devrez donner la date (1 point) et offrir une courte explication de trois aspects de leur importance dans l'histoire de la Première Guerre mondiale (3 points). Dans la deuxième partie (35%) vous pourrez choisir une question sur deux. Les sujets seront spécifiques (par exemple: quel fut le rôle des avancées technologiques dans les origines immédiates de la Première Guerre mondiale (1904-1914) ?). Pour la troisième partie (35%) il faudra encore choisir une question sur deux. Cette fois, les thèmes seront plus généraux que dans la deuxième partie (par exemple: comparer l'importance du nationalisme en France et en Allemagne entre 1905 et 1916). Pour chaque question, il s'agira de répondre de façon cohérente et structurée, en prenant bien soin de mettre en évidence **une thèse** démontrant une bonne connaissance des textes utilisés dans le cours de même que l'historiographie.

2. Un commentaire de texte demande à l'étudiant(e) de soulever la signification historique d'un texte de premier main en faisant appel à ses connaissances historiques et ses talents analytiques. C'est l'occasion pour l'étudiant de se mettre au métier de l'historien. Le commentaire de texte doit être présenté en 5 étapes : 1) Introduction (10% divisé en deux sous parties) : 1a) Identifier la nature et l'origine du document (mémoires, communiqué,

source de première ou de seconde main), ainsi que l'auteur et la date du document (5%) et 1b) dégager et annoncer en une phrase votre hypothèse quant à la signification historique du texte selon vous (le fil conducteur implicite dans le texte que vous allez rendre explicite dans votre commentaire). Selon vous, quelle est l'idée centrale du document autour de laquelle votre analyse va porter (5%). 2) Explication du texte (20%) : il faut expliquer *le contexte historique* du document en faisant appel à vos propres connaissances et recherches. Il faut expliquer les mots, termes, phrases ou allusions qui ne sont pas connus pour le lecteur non avisé. 3). L'analyse du texte (50%). L'analyse du texte est le principal intérêt de l'exercice et le plus passionnant à faire pour nous ! Il faut mettre en évidence l'intérêt historique du texte – la signification historique du texte par rapport à votre hypothèse annoncée en introduction. Analysez ce qui dit l'auteur(s), en le confrontant avec ce que vous connaissez grâce à vos recherches. Soulignez les contradictions, les silences, voire les mensonges. Quel est l'enjeu du texte pour l'auteur, les auteurs ? A qui s'adresse-t-il/elle véritablement l'auteur ? Dans quel but ? Quel est le message essentiel du texte qui dépasse le seul cadre événementiel ? Il faudrait citer des extraits du texte (une ou deux phrases clés par exemple) pour illustrer votre propos analytique. 4) La conclusion du texte (10%). Il faut expliquer la portée du document (l'impact du texte et ses conséquences) et, s'il existe un doute, la sincérité ou fiabilité de l'auteur. 5) La bibliographie (10%). Pour la bibliographie, je vous demanderais de bien vouloir utiliser ***au moins trois articles ou livres scientifiques*** (rédigés par des spécialistes de la question). Pour ce faire, vous pouvez faire vos recherches en ligne à partir de JSTOR, CAIRN, Persée entre autre (voir p. 14). Wikipédia ne compte pas.

Le texte est du roman de David Diop, Frère d'âme, (chapitres I-III) et il est disponible sur Moodle.

L'étudiant présentera ce travail à l'écrit – de **6 à 7 pages** dactylographiées (tapé à l'ordinateur). Les 6 à 7 pages n'incluent pas la bibliographie ni la page de titre. Respectez le nombre de pages et les consignes (marges, interligne). Vous serez pénalisé si vous dépassez les 8 pages ou si vous trichez en « ajustant » les marges ou l'interligne (5 points par page). **C'est une question d'égalité et d'honnêté par rapport à vos camarades de classe, ni plus ni moins. Il s'agit aussi d'un travail de synthèse : il faut aller « droit au but », l'essentiel et montrez que votre analyse est la bonne.**

La présentation des travaux doit se conformer aux normes du Département d'histoire, (voir le « Guide pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire » disponible sur le site web du département. Quant à la mise en forme à suivre (marges, interligne, etc.), suivez méticuleusement les indications dans (p. 11) : https://histoire.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/21/Guide_hiver2021_20210112.pdf). Vous pouvez utiliser l'interligne 1,5 si vous voulez. Vous ne pouvez en aucun cas utiliser l'interligne simple (sans espacement). Ni ajuster les marges.
Pour d'excellents conseils sur comment faire une recherche voir info sphère : http://www.infosphere.uqam.ca

3. L'examen final sera du même format que le premier et d'une durée de 180 minutes. Pour la première partie (identifications), l'étudiante et l'étudiant auront la possibilité de répondre à cinq questions (identification, 1 point, l'année, 1 point, et une courte explication de deux aspects de leur importance dans l'histoire de la Première Guerre mondiale, 2 points) parmi un choix de dix (20%). La deuxième (40%) et troisième parties (40%) consisteront des questions de même type que lors du premier examen. Il s'agira de

bien répondre à chaque question posée avec **une thèse bien développée**, démontrant une bonne maîtrise des textes étudiés en cours de même que l'historiographie.

QUALITÉ DU FRANÇAIS : la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage *minimum* de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit. Dans le travail de recherche, les fautes d'orthographe correspondent à une pénalité de 0,5% par faute, jusqu'à un maximum de 10%.

POLITIQUE DU RETARD POUR LES TROIS TRAVAUX
4 points par jour ouvrable.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 87 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec

INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE (PLAGIAT)

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique :

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca.

LA POLITIQUE VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ÙET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

La Politique no 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel.

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel **:**

- **Violence à caractère sexuel :** Comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés / Avec ou sans contact physique, incluant les moyens technologiques (médias sociaux ou numériques) / Comprend la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace, la contrainte ou l'usage de la force. **Exemples** : **Commentaires, allusions, plaisanteries, insultes à caractère sexuel devant ou en l'absence de la personne visée / Avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les baisers non désirés / Imposition d'une intimité sexuelle non voulue / Promesses de récompenses** ou menaces de représailles liées à la satisfaction ou non d'une demande à caractère sexuel.

- **Sexisme :** Tous comportements, propos ou attitudes discriminatoires / À l'encontre des femmes et des minorités de genre / Fondés sur des croyances, des

valeurs ou attitudes stéréotypées entourant la différence des sexes et des genres. **Exemples** : **Une personne insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son identité de genre ou de son orientation sexuelle / Des commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas compétentes dans leur domaine parce que ce sont des femmes / Des comportements**, des attitudes ou des propos misogynes, homophobes, lesbophobes, transphobes, etc.

- **Hétérosexisme**: Comportements, les propos ou attitudes discriminatoires qui perpétuent et renforcent les normes de genre hétérosexuelles, est considéré comme une forme de sexisme. **Exemple** : Des propos désobligeants à l'égard d'hommes qui prennent un congé parental.

LA POLITIQUE SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT

La Politique no 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement : L'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu de travail et d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source. La Politique identifie les comportements suivants :

Harcèlement psychologique : Pour que le harcèlement psychologique soit établi, certains critères de la définition doivent être présents et démontrés, soit : Conduite vexatoire / Caractère répétitif ou conduite unique grave / Caractère hostile ou non désiré / Atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique / Un milieu de travail ou d'études néfaste

Harcèlement sexuel : Le harcèlement sexuel est une forme de harcèlement psychologique. Il se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle non désiré et consiste en une pression malséante exercée sur une personne, soit : Remarques ou comportements / Sollicitation / Question intimes intrusives Sifflements / Commentaires inappropriés d'ordre sexuel / Regards concupiscents / Affichage de photographies pornographiques

Harcèlement discriminatoire : C'est une forme de harcèlement psychologique qui se manifeste à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, notamment, en raison de la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier à ce handicap. Pour plus d'information sur cette forme de harcèlement, consultez le site de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.

Harcèlement criminel : C'est une forme de harcèlement psychologique visée à l'article 264 du Code criminel. Cette disposition interdit de suivre une personne ou une de ses connaissances ou de communiquer avec elle de façon répétée, de surveiller son domicile ou son lieu de travail de façon répétée, ou de se comporter de manière menaçante à l'égard de cette personne ou d'un membre de sa famille.

Pour de plus amples informations : vous référez à la Politique no16 et la Politique no 42.

Pour obtenir du soutien :

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : communiquez avec le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : **514 987-3000**, poste 0886
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : www.harcelement.uqam.ca
- CALACS (Centre d'aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel) : **514 529-5252 ou 1 877-717-5252**
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : **514 987-3185**, Local DS-2110

Service de la prévention

EVALUATION DU PROFESSEUR EN LIGNE EN COURS

Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (www.evaluation.uqam.ca) ou encore via le portail étudiant d'UQAM Mobile à l'aide d'un téléphone intelligent ou d'une tablette.

MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS

Durant la session, les travaux corrigés sont remis en classe. Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

DOCUMENTATION ET INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Guide pour les étudiantes et étudiants du 1er cycle :

Un *Guide* pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire a été initialement préparé par le Comité de pédagogie du Département d'histoire de l'UQÀM afin de faciliter l'accès à l'information nécessaire à toute étudiante, étudiant du premier cycle en histoire. Une version PDF de ce *Guide* est disponible sur le site WEB du Département d'histoire de l'UQÀM. Ce *Guide* veut d'abord faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble de ces règles. Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle..

Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM (Règlement nº 5), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

Règlement nº 8 des études de cycles supérieurs :

Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du Règlement nº 8. Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

Politique nº 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap :
Par sa politique, l'Université reconnait, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.
Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaitre votre situation au SASESH le plus tôt possible :
- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
- Par téléphone : 514 987-3148
- Courriel : situation.handicap@uqam.ca
- En ligne : http://vie-etudiante.uqam.ca/

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DÉVELOPPÉES (pour les étudiant.e.s en enseignement)

Niveau de sensibilisation par rapport aux manifestations attendues = L'étudiant ou l'étudiante établit un premier contact avec le comportement professionnel qui est attendu. Il ou elle est capable de le reconnaître à travers des opérations reliées à la pratique professionnelle, de comprendre la perspective dans laquelle il ou elle s'inscrit par rapport à la compétence concernée

Niveau de consolidation par rapport aux manifestations attendues = L'étudiant ou l'étudiante est capable de manifester le comportement professionnel attendu dans certaines circonstances, de façon adéquate et appropriée à la situation

Niveau de maîtrise par rapport aux manifestations attendues = L'étudiant ou l'étudiante maîtrise le comportement professionnel attendu lorsque requis par la situation, et ce, de façon adéquate.

Compétence 1 : Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.	Niveau de développement attendu	Éléments d'évaluation rattachés à la compétence
- Comprendre les différents savoirs à enseigner (disciplinaires et curriculaires) de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ; - Manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ; - Construire des liens, dans les activités d'apprentissage proposées, avec la culture des élèves.	Maîtrise	
Compétence 2 : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant et d'enseignante.	Conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit. Dans le travail de recherche, les fautes d'orthographe correspondent à une pénalité de 0,5% par faute, jusqu'à un maximum de 10%.	
- Maîtriser les règles et les usages de la langue orale et écrite de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone ou anglophone ;	Maîtrise	
- Exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'une professionnelle ou d'un professionnel de l'enseignement.	Maîtrise	
Compétence 11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel		

- Repérer, comprendre et utiliser les ressources (littérature de recherche et littérature professionnelle, réseaux pédagogiques, associations professionnelles, banques de données) disponibles sur l'enseignement ; - Préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver ; - Mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement.	Maîtrise	

CALENDRIER

26 août
Présentation du cours : objectifs et description du cours, évaluation et bibliographie. Introduction à l'histoire de la Première Guerre mondiale.

Jean-Jacques Becker, « L'évolution de l'historiographie de la Première Guerre mondiale », Revue historique des armées, 242 (2006) (M)

28 août
Les origines de la Première Guerre mondiale (1890-1914).

Georges-Henri Soutou, L'Europe de 1815 à nos jours (2009), ch. 5 (M)
Ultimatum de l'Autriche-Hongrie à la Serbie (1914) (M)
Réponse de la Serbie (1914) (M)
Discours de Jean-Jaurès, 25 juillet 1914 (M)

2 septembre
La guerre, 1914.

Jean Jacques Becker et Gerd Krumeich, La Grande Guerre. Une Histoire Franco-Allemande (2012), ch. 4, 13 (B)
Manifeste des 93 (1914) (M)
Programme de septembre (1914) (M)
Romain Rolland, « Au-dessus de la mêlée », 15 septembre 1914 (M)

4 septembre
Expansion et échec : Gallipoli, Verdun, et la Somme (1915-1916).

François Cochet, La Grande Guerre (2018), ch. 3, 5 (B)

9 septembre
Les crises de 1917 : épuisement, mutineries, révolutions et l'arrivée des États-Unis.

John Horne (éd), A Companion to World War I (2010), ch. 5, 9, 32, 34 (B)

André Loez, « Mots et cultures de l'indiscipline : les graffiti des mutins en 1917 », Genèses, no. 59 (2005), p. 25-46. (M)
Prikaz numéro 1 (1917) (M)
Georges Clemenceau, discours du 8 mars 1918 (M)

11 septembre
La fin de la guerre et l'armistice (1918).

Robert Paxton et Julie Hessler, L'Europe au XXe siècle (2011), ch. 5 (M)
Woodrow Wilson, discours du 8 janvier 1918 (M)
Erich Maria Remarque, À l'ouest rien de nouveau (1983), p. 19-25, 77-92, 122-129 (M).

16 septembre
EXAMEN (180 minutes)

18 septembre
En dehors de l'Europe : la guerre en Afrique et au Proche-Orient (1914-1918).

John Horne (éd), A Companion to World War I (2010), ch. 7, 8, 33 (B)
L'accord Sykes-Picot (1916) (M)
La Mission Blaise Diagne (1918) (M)

23 septembre
Commentaire de texte à remettre.
Occupation et résistance (1914-1918).

John Horne (éd), A Companion to World War I (2010), ch. 26, 30 (B)

25 septembre
« Guerre totale » : la mobilisation des économies (1914-1918).

John Horne (éd), A Companion to World War I (2010), ch. 15 (B)
Jay Winter et Jean-Louis Robert, Capital Cities at War. Paris, London, Berlin 1914–1919 (2009), ch. 11 (M)

30 septembre
Congé

2 octobre
« Guerre totale » : femmes, enfants et le « front domestique ».
Évaluation des enseignements.

Hew Strachan (éd), The Oxford Illustrated History of the First World War (2016), ch. 11. (M)
Laura Lee Downs, « Salaires et valeur du travail : l'entrée des femmes dans les industries mécaniques sous le sceau de l'inégalité en France et en Grande-Bretagne (1914-1920) », dans Travail, genre et sociétés, n° 15 (2006), p. 31-49. (M)

« Guerre totale » : l'environnement

Tait Keller, « Aux marges écologiques de la belligérance. Vers une histoire environnementale globale de la Première Guerre mondiale », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2016/1, p. 65-86 (M) (lecture suggérée)

7 octobre
La paix : Versailles (1919)

Robert Paxton et Julie Hessler, L'Europe au XXe siècle (2011), ch. 6 (B)
George-Henri Soutou, « La Première Guerre mondiale : une rupture dans l'évolution de l'ordre européen », Politique étrangère, 63, 3, 2000, p. 841-853 (M)
Extraits, John Maynard Keynes, Les conséquences économiques de la paix (1919) (M)

9 octobre
La « Grande Guerre » dans l'après guerre

Omer Bartov et al, Les sociétés en guerre, 1911-1946 (2003), ch. 5, 6 (B)

14 octobre
Film : La Grande Illusion (1937)

16 octobre
EXAMEN (180 minutes)

LECTURES OBLIGATOIRES

Les articles et livres disponibles sur Moodle (http://www.moodle.uqam.ca/) sont indiqués par (M), les articles et livres disponibles par le site web de la bibliothèque (https://bibliotheques.uqam.ca) sont indiqués par (B).

BIBLIOGRAPHIE

Articles

On peut consulter un excellent site web pour trouver des références d'articles à l'adresse suivante du site web de la bibliothèque de l'UQÀM :

http://www.bibliotheques.uqam.ca/ressources/doc_elec/baseslis.html (Historical Abstracts)

L'UQÀM a aussi d'excellents services (CAIRN et JSTOR) pour télécharger des articles (voir la même adresse sur le site web de la bibliothèque de l'UQÀM). Il y a aussi le portail de revues scientifiques en sciences humaines et sociales (www.persee.fr).

Atlas historiques (disponibles à la bibliothèque de l'UQÀM)

Barraclough, Geoffrey, Le Petit atlas de l'histoire mondiale (1984).

Kinder, Hermann et Werner Hilgemann, Atlas historique (2003).

Ouvrages généraux

Becker, Jean-Jacques, L'Europe dans la Grande Guerre (1996).

Becker, Jean-Jacques, Les Français dans la Grande Guerre (1980).

Becker, Jean-Jacques, La France en guerre 1914-1918; La grande mutation (1988).

Chickering, Roger, Imperial Germany and the Great War, 1914-1918 (2004).

Clark, Christopher, Les somnambules; Été 1914 : comment l'Europe à marché vers la guerre (2013)

Horne, John (éd), A Companion to World War I (2010).

Horne, John (éd), Vers la guerre totale : le tournant de 1914-1915 (2010).

Hobsbawn, Eric J., L'ère des Empires 1875-1914 (1989).

Joll, James, The Origins of the First World War (2e édition, 1992).

MacMillan, Margaret, Les artisans de la paix : Comment Lloyd George, Clemenceau, et Wilson ont redessiné la carte du monde (2006).

McNeill, William, La recherche de la puissance. Technique, force armée et société depuis l'an mil (1992).

Offenstadt, Nicolas, Les Fusillés pour l'exemple et la mémoire collective (1914-1999) (1999).

Prochasson, Christophe, Les intellectuels et la Première Guerre mondiale (1993).

Prost, Antoine, et Jay Winter, Penser la Grande Guerre; Un essai d'historiographie (2004).

Strachan, Hew, The First World War; Vol. I; To Arms (2001).

Strachan, Hew, La Première Guerre mondiale (2005).

Stevenson, David, Cataclysm; The First World War as Political Tragedy (2004).

Stevenson, David, With Our Backs to the Wall; Victory and Defeat in 1918 (2011).

Steiner, Zara, The Lights that Failed; European International History, 1919-1933 (2005).

Soutou, Georges-Henri, L'Europe de 1815 à nos jours (2007).

Watson, Alexander, Ring of Steel; Germany, and Austria-Hungary at War, 1914-1918 (2014).

Winter, Jay, (éd) La Première Guerre mondiale, (2013-2014), 3 tomes.

Documents diplomatiques

France, Ministère des Affaires Étrangères, Documents Diplomatiques Français (bibliothèque de l'UQÀM, publications gouvernementales).

Great Britain, Foreign Office, Documents on British Foreign Policy. (bibliothèque de l'UQÀM, publications gouvernementales).

Les procès-verbaux du cabinet et d'autres documents du gouvernement britannique (1915-1978) sont disponibles sur le site web du National Archives/Public Record Office :

http://www.nationalarchives.gov.uk/cabinetpapers/

United States, Department of State, Foreign Relations of the United States. (bibliothèque de l'UQÀM, publications gouvernementales).

CERTAINS OUVRAGES SONT EN RÉSERVE À LA BIBLIOTHÈQUE CENTALE DE L'UQÀM